



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 7

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent et Duerne :
Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :
Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2



Compte-rendu conseil du 11/12/20

Absente excusée : Virginie MASSE (procuration à Alexis BADOIL).

Point sur la crise sanitaire :

Les conditions sanitaires actuelles ne vont malheureusement pas nous permettre d'organiser nos traditionnels vœux début 2021 et nous regrettons ce moment de convivialité apprécié des Saint Genoïis.

Par ailleurs, les maires du territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) ont adressé au Premier ministre un courrier pour demander la réouverture des restaurants en milieu rural.

Point travaux et dossiers en cours :

L'entreprise LACASSAGNE débutera les travaux de création de places de stationnement rue de l'ancienne école dès la mi-janvier.

L'acte d'achat du terrain « montée Saint Roch » a été signé le 25 novembre pour un montant de 40 000 € ; nous sommes toujours dans l'attente de la rétrocession des parcelles par la copropriété « mon village » ; après accord éventuel, nous pourrions débuter les études du devenir de cet endroit.

Nous avons rencontré le Parc Eco Habitat pour lancer une étude énergétique sur nos logements communaux. Il existe plusieurs possibilités d'aides financières dans le cadre du plan de relance gouvernemental et nous souhaiterions en profiter pour rénover plusieurs logements.



Compte-rendu conseil (suite)

Elections du conseil municipal enfants :

Sur 44 électeurs, 27 ont voté par correspondance. Le dépouillement a eu lieu le 4 décembre et 9 enfants ont été élus :

Sarah SAHRIDJ, Ghislain CROZIER, Méline BADOIL, Hugo GENIN, Lucile RAMIRES, Sohan BOUILLET, Allan MASSE, Théodore JULLIARD, Alban MALDERA.

Une première rencontre aura lieu en janvier.

Tarifs 2021 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien pour 2021 de tous les tarifs en vigueur en 2020 : locations des salles, abonnement à la médiathèque (4€ par famille et par an), concessions au cimetière et columbarium (voir tableau ci-dessous).

| | Salle des fêtes | Salle annexe cantine | Maison de l'amitié | Salle entrée village | Salle terrain de sports | Halle avec buvette |
|--|-----------------|----------------------|--------------------|----------------------|-------------------------|--------------------|
| Habitants de Saint-Genis | | | | | | |
| | 300 € | | 120 € (1) | | | |
| | 350 € | | | | | 35 € (2) |
| Apéritif | 150 € | | | | | 20 € |
| Personnes extérieures à la commune | | | | | | |
| | 400 € | | | | | |
| | 450 € | | | | | |
| Apéritif | 150 € | | | | | |
| Vente au déballage | 500 € | | | | | |
| Associations | | | | | | |
| Réunions | Gratuit | Gratuit | Gratuit | Gratuit | Gratuit | |
| Manifestations à caractère particulier | 50 € | 50 € | 50 € | 50 € | 50 € | 50 € |
| Fête des classes | 70 € | | | | | |
| Randonnées pédestres, VTT, marchés, etc. | 110 € | | | | | |
| Belote, loto, autres jeux | 130 € | | | | | |
| Activités exceptionnelles | 140 € | | 110 € | 110 € | 110 € | |
| Thés dansants, soirées musicales, etc. | 250 € | | | | | |
| AG de groupements et autres | 250 € | | | | | |
| Caution | 500 € | 500 € | 500 € | 200 € | 200 € | 500 € |
| (1) Hors réveillon et soirées avec musique (2) Rassemblements sur la journée | | | | | | |

| | |
|--|-------|
| concession cinquantenaire (simple de 2m50) | 390 € |
| concession trentenaire (simple de 2m50) | 240 € |
| case columbarium concession de trente années | 750 € |



Compte-rendu conseil (suite)

Compte-rendu des commissions :

Tourisme (CCMDL) : Sylviane FAYOT nous informe que la piscine d'Hurongues fermera 4 mois à partir de septembre 2021 afin de rénover le bassin. Le bilan des deux centres aquatiques (Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise) affiche un déficit important.

Une étude est en cours pour que le GR7 (sentier reliant les Vosges aux Pyrénées et passant notamment par Brullioles, Brussieu, Montromant) puisse s'effectuer avec un service de transport de bagages d'étape à étape.

Par ailleurs, le site www.vtt69.fr a été mis à jour et le balisage existant actualisé.

Conférence des maires : Alexis BADOIL nous informe que les maires travaillent sur une mutualisation des services et achats sur les 32 communes.

Communauté de communes : le conseil communautaire auquel assistait Gilbert MOSNIER a acté l'augmentation de 3 € par personne, portant ainsi la redevance d'ordures ménagères de 66 € à 69 € la part annuelle.

Pierre VARLIETTE (maire de St Laurent) a été nommé représentant du **Centre Hospitalier des Monts du Lyonnais**. Ce centre regroupe les 3 hôpitaux locaux (St Laurent, St Symphorien et Chazelles) et permettra une mutualisation des services de restaurant, de pharmacie... une étude est en cours pour associer également le Centre Médical de l'Argentière.

Syndicat des eaux (SIEMLY) : Joseph VOLAY et Jean-Charles JULLIN relatent la dernière assemblée.

Une hausse de 0.2 % a été votée pour la part syndicale de la facture d'eau ; pour une consommation de 90 m3, le prix sera ainsi porté à 3.68 € le m3.

Par ailleurs, le SIEMLY a obtenu une aide exceptionnelle de l'agence Rhône Méditerranée Corse pour un montant de 4.000.000 €. Sur 2021, les travaux de renouvellement des canalisations pourront ainsi être doublés.

Enfance-jeunesse (CCMDL) : Cindy GUIOTTO a assisté par visioconférence à une réunion de cette commission. 4 groupes ont été formés pour se concentrer plus spécifiquement sur les tranches d'âges (bébés, enfants, adolescents/jeunes adultes et parentalité-handicap).

Cette commission travaille sur l'emploi éventuel d'un animateur itinérant.

Informations diverses :

PanneauPocket : nous notons un bon démarrage de cette application sur la commune avec 146 personnes qui ont mis Saint-Genis-l'Argentière en favori et plus de 2400 visites depuis son lancement. Cette application gratuite relaie alertes et informations en provenance de la mairie.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée, vous trouverez l'application PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery.

Ligne ferroviaire de la vallée de la Brévenne : les maires et les présidents des deux Communautés de communes concernés (CCPA et CCMDL) se sont réunis le 1er décembre pour évoquer l'avenir de cette ligne abandonnée pour le fret des carrières de la Patte et de Courzieu. Ils échangeront et rencontreront prochainement l'association « Gardons la ligne ».



Compte-rendu conseil (suite)

Mur d'enceinte de l'ancienne école du haut : situé chemin des gardes, ce mur de clôture nécessite un rejointoiement des pierres et une sécurisation de la base de l'ouvrage. Le devis présenté par l'entreprise LEDY, d'un montant hors taxes de 2.080 €, est accepté.

Formation des élus : la dernière rencontre est prévue le 19 décembre ; de l'avis de tous les participants, les échanges, réalisés en distanciel (visioconférence) sont constructifs et intéressants.

Sentiers pollinier sentinelle et de l'aqueduc : les circuits, proposés sur notre territoire, ont été revisités pour mise à jour avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) d'une part et l'office de tourisme des Monts du Lyonnais d'autre part. De nouveaux dépliants pourront ainsi être réédités pour le printemps.

Subvention : l'assemblée vote une aide financière de 100 € (subvention de démarrage) à l'association nouvellement créée et dénommée « les Ânes du Lyonnais ». Celle-ci souhaite proposer des balades à des personnes vulnérables ou fragiles mais aussi l'asino-médiation (plus d'informations dans notre FOCUS).

Colis de Noël personnes âgées : les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont remis à la salle des fêtes samedi 12 décembre les colis aux personnes de plus de 70 ans domiciliées à Saint-Genis ; les colis seront livrés à domicile pour celles et ceux qui n'ont pu venir.

De nouveaux sapins et guirlandes ont été mis en place cette année ; un peu de lumière dans cette période compliquée sera, on l'espère, apprécié.

Appartement rénové : les travaux de rénovation de l'appartement situé « montée St Roch » sont bientôt terminés. Ce T1 de 35 m2 sera libre à la location début janvier 2021 (renseignements en mairie).

Prochaine réunion le vendredi 15 janvier 2021 à 20h30.

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS DE PASSER DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE





Vie municipale et associative

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE samedi 9 janvier de 9h à 12h à la salle annexe cantine

CALENDRIER DES POMPIERS : « Suite à la situation sanitaire actuelle et voulant ne prendre aucun risque, nous avons pris la décision de vous distribuer les calendriers dans vos boîtes aux lettres. Si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pourrez le faire en le déposant dans l'urne prévue à cet effet à la mairie de St Genis, aux heures d'ouverture. Nous vous rappelons qu'il est libre à chacun de verser la somme qu'il souhaite sans aucune obligation. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et de votre gratitude. L'amicale des sapeurs pompiers de Ste Foy l'Argentiere. »

MARCHE : le vendredi 11 décembre a vu renaître un marché sur la place du village. Nous remercions sincèrement les commerçants qui ont accepté d'être présents. Alors n'hésitez pas à venir faire vos courses du week-end le vendredi à partir de 16h (sauf les 25 décembre et 1er janvier). On compte sur vous pour faire perdurer ce marché et soutenir le commerce local.

LES MONTS EN VRAC : votre épicerie en vrac sera présente le lundi 21 décembre 2020 et reviendra ensuite le 11 janvier 2021.

FERMETURE DE LA MAIRIE : la mairie sera fermée du 23 décembre 2020 au soir jusqu'au 04 janvier 2021 au matin.

FERMETURE DE LA MEDIATHEQUE : la médiathèque sera fermée au public du 25 au 31 décembre 2020, réouverture le 02 janvier 2021.

CONSULTATION GRATUITE : Madame Maud PELLISSON, avocate au barreau de Lyon et domiciliée à Saint-Genis, propose des consultations gratuites **sur rendez-vous** pour les habitants de la commune ; ces consultations doivent être considérées comme un premier rendez-vous juridique d'orientation. Elles auront lieu tous les premiers lundis de chaque mois en mairie de 10h à 12h, et ce à compter du lundi 1^{er} février 2021. Renseignements en mairie.

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES : en raison des jours fériés de fin d'année, le ramassage des sacs noirs dans le secteur de la route de Duerne aura lieu les jeudis 24 et 31 décembre 2020 (habituellement collectés les vendredis). Concernant les sacs jaunes, Saint-Genis étant collectée les semaines impaires, le ramassage s'effectuera les jeudis 31 décembre 2020 et 7 janvier 2021.

DECHETTERIE : les déchetteries de Montrottier et Saint-Martin-en-Haut seront exceptionnellement fermées le samedi 26 décembre 2020.

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

LES ANES DU LYONNAIS



VAILLANT - PRALINE - CHOUQUETTE - BOUNTY

L'Association LES ÂNES DU LYONNAIS, association Loi 1901 créée en 2020 est basée à Saint-Genis-l'Argentière, a pour objet de protéger, promouvoir, valoriser l'Âne de manière ludique et éducative.

L'asino-médiation est une « thérapie alternative » qui offre la possibilité de tisser un lien affectif avec l'âne qui a un caractère particulièrement doux, calme, câlin et tolérant.

Le contact avec les ânes présente des bénéfices pour des populations très variées : enfants timides, autistes, hyperactifs mais aussi personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou souffrant de solitude, de dépression... Petit à petit il est possible de retrouver de la motricité par le brossage, les caresses, ou simplement en marchant avec eux. L'animal stimule et procure du bonheur.

Les ânes, c'est aussi l'éco-pâturage qui permet d'entretenir des parcelles enherbées. Cette activité est une alternative de préservation de la bio-diversité et en évitant les désherbants/pesticides qui polluent les sols. La commune de Saint-Genis-l'Argentière a signé une convention avec l'association pour pâturer dans le secteur « des vignes » pour 5 semaines/an.

Si vous possédez des terrains que vous avez du mal à entretenir, prenez contact, les ânes pourront vous aider.

L'âne c'est encore des promenades en calèche pour les enfants qui se font lors de foires, animations ou sur demande.

Pour tous renseignements : lesanesdulyonnais@outlook.com

Vincent BELLIDO

Etat Civil

DECES

Le 26 novembre 2020 de **Lucien VOLAY**, décédé à l'âge de 96 ans.

Le 30 novembre 2020 de **Rémy BROSSARD**, décédé à l'âge de 61 ans.

Le 11 décembre 2020 de **Germaine MASSE**, née GRANET, décédée à l'âge de 93 ans.

Condoléances aux familles.

